

4^e TRIMESTRE

2021

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°50

Un 4^e trimestre favorable, affirmant la capacité de résilience de la région

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 4^e trimestre est marqué par un retour à la normale de l'économie : hausse de l'emploi salarié, des Déclarations préalables à l'embauche (DPAE), des reprises d'emploi, diminution du taux de chômage, du nombre de demandeurs d'emploi. Seul l'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade.

Fin 2021, l'activité économique régionale a su rebondir et se situe à des niveaux supérieurs à ceux d'avant-crise.

Début 2022, les difficultés de recrutement, les tensions inflationnistes, le conflit russo-ukrainien et le renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières, les contraintes d'approvisionnement, chargent le contexte de fortes incertitudes.

Points de vigilance

En 2021, l'emploi est au beau fixe et le taux de chômage au plus bas

La région connaît un rebond de l'emploi salarié, tiré par l'essor du secteur privé. Les créations d'emplois, nombreuses, compensent et dépassent les destructions consécutives à la crise sanitaire. L'embellie est en outre corrélée à celle du tertiaire marchand, et en premier lieu, du secteur de l'hébergement-restauration.

Le chômage recule dans tous les départements de la région, avec un repli marqué dans les Alpes-Maritimes, et atteint un niveau historiquement bas. Le nombre de demandeurs d'emploi retourne à son niveau mesuré avant crise, avec une baisse particulièrement prononcée chez les jeunes de moins de 25 ans. L'envolée du nombre d'entrées en apprentissage peut expliquer une partie de cette tendance.

L'activité économique est résiliente

L'**industrie**, soutenue par des carnets de commande conséquents, voit sa production augmenter sur un an. En région, les activités plasturgiques, métallurgiques et pétrochimiques contribuent de façon significative au regain de croissance du secteur.

Dans la **construction**, le redressement productif reste insuffisant pour parler de rebond. En 2022, le secteur doit faire face à de multiples enjeux : difficultés de recrutement et d'approvisionnement, application de la nouvelle réglementation environnementale, plans de relance...

Si les activités touristiques et culturelles n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'activité d'avant-crise, dans l'ensemble, les **services marchands** ont enregistré une hausse importante de leurs chiffres d'affaires.

Le contexte général de reprise économique reste toutefois marqué par la hausse des prix, notamment de l'énergie et de l'agroalimentaire. Ce climat inflationniste s'intensifie par la survenue du conflit russo-ukrainien, contribuant à cristalliser les inquiétudes des chefs d'entreprise quant à leur capacité à s'approvisionner et à dégager des marges. L'application de la loi EGALIM, devrait également tirer les prix à la hausse en 2022.

Besoins de main-d'œuvre : nombreux mais jugés difficiles

Selon l'édition 2022 de la BMO, les intentions d'embauches en région atteignent des niveaux historiques, au plus haut depuis la création du dispositif d'enquête. Le secteur des services, particulièrement impacté par la crise sanitaire, redevient dynamique : il concentre les deux tiers des intentions de recrutement pour 2022.

Cette dynamique se traduit aussi en matière d'emploi cadre, avec une nette progression du nombre d'offres d'emploi déposées à l'Apec, qui dépasse son niveau d'avant-crise. Début 2022, les métiers du développement informatique concentrent le plus d'offres d'emploi cadre.

Mais des difficultés de recrutement se font jour, particulièrement dans l'hébergement-restauration, la construction et l'industrie.

Une dynamique soutenue de l'emploi

Forte croissance de l'emploi salarié privé en 2021

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'emploi salarié accélère au 4^e trimestre 2021 : + 0,7 %, après + 0,5 %. Cette croissance est portée à la fois par le secteur privé (+ 0,8 %, comme au trimestre précédent) et par le secteur public (+ 0,6 %, après - 0,4 %). Sur un an, le nombre de salariés est en hausse de + 3,5 %, soit + 66 000 emplois (après - 1,0 % en 2020). Si le secteur public progresse modérément (+ 0,2 %, après + 0,5 %), le secteur privé est particulièrement dynamique (+ 4,6 %, après - 1,5 %). Fin 2021, l'emploi salarié dépasse nettement son niveau d'avant-crise (+ 2,5 % par rapport à fin 2019, soit + 47 700 salariés) avec 1 926 500 contrats en cours, record historique.

Le **tertiaire marchand** (intérim compris) s'accroît de manière soutenue en région : + 0,7 % au 4^e trimestre, après + 1,2 %. Sur un an, + 52 200 emplois sont créés (+ 5,8 %, contre - 2,8 % en 2020). Les effectifs dépassent de + 2,8 % leur niveau de fin 2019 (+ 26 400 salariés). La croissance annuelle est particulièrement vive dans l'*Hébergement-restauration*, sous-secteur qui a le plus pâti des effets de la crise sanitaire en 2020 (+ 18,0 %, après - 12,2 %). L'emploi se redresse également dans le *Commerce* (+ 4,4 %, après - 1,0 %), les *Services aux ménages* (+ 6,6 %, après - 3,8 %), les *Services aux entreprises* (+ 5,2 %, après - 1,1 %), l'*Information-communication* (+ 4,1 %, après - 2,1 %) ou encore les *Activités financières et d'assurance* (+ 2,3 %, après - 1,7 %). Les *Activités immobilières* continuent de perdre des effectifs en 2021 (- 0,4 %, après - 1,7 %) et ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise (- 2,0 % par rapport à fin 2019).

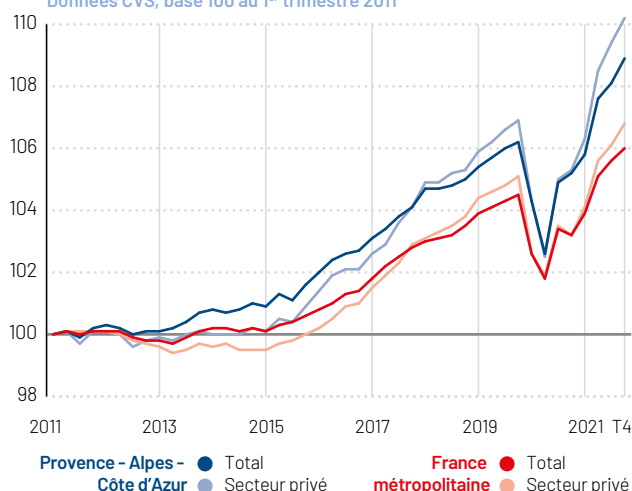
Dans le **tertiaire non marchand**, l'emploi (intérim compris) augmente de + 0,5 % au 4^e trimestre, après - 0,3 %. En 2021, la hausse décelère : + 0,7 % (+ 4 300 salariés), après + 0,9 % en 2020. L'emploi se situe + 1,6 % au-dessus de son niveau de fin 2019 (+ 10 100 salariés).

Dans l'**industrie**, l'emploi (intérim compris) progresse de façon continue depuis mi-2020 : + 1,0 % fin 2021 (après + 0,3 %). Ainsi, il rebondit nettement sur un an, après avoir légèrement reculé en 2020 (+ 3,0 %, soit + 5 000 salariés, après - 0,4 %), et dépasse de + 2,5 % son niveau d'avant-crise (+ 4 200 salariés). En 2021, les effectifs sont en hausse dans tous les sous-secteurs et se situent désormais tous au-dessus de leur niveau de fin 2019. L'élévation annuelle est très forte dans l'*Industrie agro-alimentaire* (+ 7,3 %, après + 0,2 %) et plus modérée dans la *Fabrication d'autres produits industriels* (+ 2,4 %, après - 1,8 %), la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques* ; *fabrication de machines* (+ 1,5 %, après - 1,4 %) ou la *Fabrication de matériels de transport* (+ 1,0 %, après - 0,2 %).

Précision : sont comprises dans l'emploi (au sens du BIT) à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en activité partielle et en arrêt maladie). Pendant la crise sanitaire qui a commencé au 1^{er} trimestre 2020, un nombre inédit de salariés se sont trouvés en situation d'activité partielle ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant) : ces personnes sont bien considérées comme en emploi.

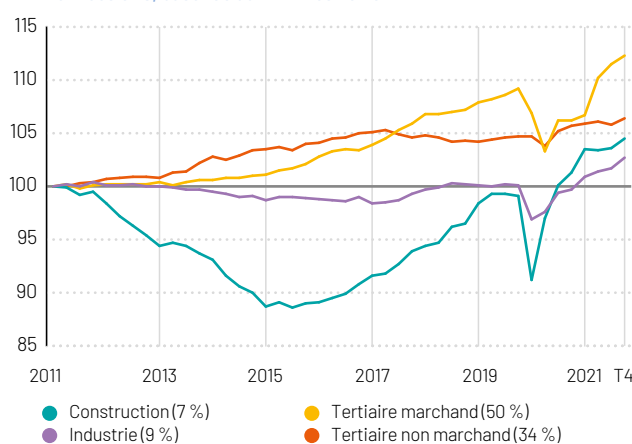
Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2011



Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2011



Dans la **construction**, excepté un fort recul au 1^{er} trimestre 2020, l'emploi (intérim compris) est en hausse continue depuis mi-2015. Fin 2021, il croît de + 0,9 % après deux trimestres atones. Sur un an, la hausse atteint + 3,1 % (+ 3 900 salariés), après + 2,2 % en 2020. C'est ainsi le secteur à la plus forte dynamique de création d'emplois (+ 5,4 % par rapport à fin 2019, soit + 6 500 salariés).

Dans tous les **départements** de la région, l'emploi salarié se redresse en 2021 et dépasse son niveau d'avant-crise. Les taux de croissance annuels sont très vigoureux dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 5,2 %) et les Hautes-Alpes (+ 7,8 %) ; ailleurs, ils suivent la tendance régionale.

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié ralentit légèrement au 4^e trimestre (+ 0,4 %, après + 0,5 %). Sur un an, la croissance est principalement soutenue par le secteur privé (+ 3,5 %, après - 1,8 %) et s'établit à + 2,8 % (après - 1,3 % en 2020). L'emploi dépasse de + 1,4 % son niveau d'avant-crise, un point de moins qu'en région.



Les déclarations d'embauches toujours en hausse

Au cours du 4^e trimestre 2021, toujours impacté par des mesures sanitaires, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) progressent de + 36 % sur un an. Seuls les CDD d'un mois ou moins, qui représentent 66 % des DPAE du trimestre, ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise (- 6 %, mais + 36 % sur un an). Les CDI sont les plus dynamiques aussi bien en annuel (+ 44 %), que par rapport à fin 2019 (+ 11 %). Les CDD de plus d'un mois augmentent également : + 31 % sur un an (+ 9 % fin 2019).

Le secteur des *Hôtels, cafés et restaurants* est le plus dynamique en annuel (+ 243 %) en raison des mesures mises en place afin de permettre aux établissements de poursuivre leur activité, mais reste déficitaire par rapport à fin 2019 (- 22 %). Les autres secteurs dépassent leur niveau d'avant-crise, *l'Industrie* se démarquant avec une croissance de + 10 % de ses DPAE (+22 % en annuel).

+3,5 % d'emplois salariés sur un an, soit 66 000 emplois en plus

Une forte croissance dans le tertiaire marchand

+ 36 % de DPAE sur un an

Les déclarations enregistrées au cours du 4^e trimestre sont en hausse pour l'ensemble des établissements. Les établissements de 0 à 9 salariés sont les plus dynamiques (+ 62 % et + 12 % par rapport à fin 2019). Les établissements de 10 à 49 salariés (+ 38 % sur un an) et ceux de plus de 250 salariés (+24 % en annuel) affichent quant à eux une décroissance de - 9 % par rapport à l'avant-crise.

Les Alpes-Maritimes affichent une hausse de +66 % sur un an, mais ne rattrapent pas leur niveau de fin 2019 (- 10 %), en lien avec l'évolution du secteur *Hôtels, cafés et restaurants*. L'ensemble des autres départements rattrapent ou dépassent leur niveau d'avant-crise. Les Hautes-Alpes sont très dynamiques sur l'année (+54 %), ce département observe la plus forte croissance sur deux ans (+5 %). Le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence approchent la tendance annuelle régionale et les Bouches-du-Rhône ont une croissance annuelle plus modérée (+ 24 %).

Un marché du travail en voie de rétablissement

Fin 2021, forte décreue du chômage* dans tous les territoires de la région

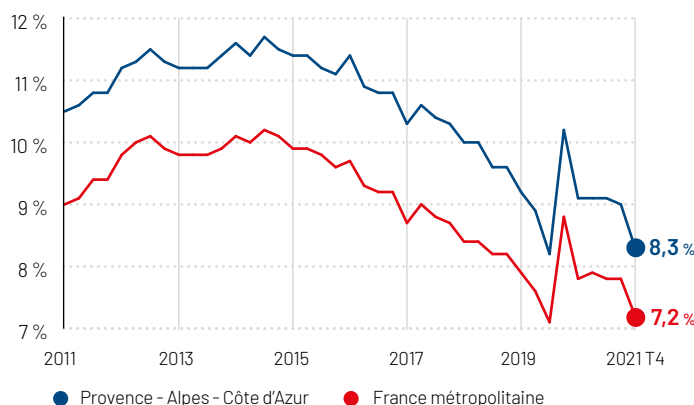
En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé poursuit sa baisse amorcée en 2015 et diminue de - 0,7 point au 4^e trimestre 2021, après trois trimestres de quasi-stabilité. Il s'établit ainsi à 8,3 % de la population active, soit - 0,9 point de son niveau d'avant-crise et - 0,8 point sur un an. C'est son plus bas niveau depuis 2008 si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire. En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage diminue nettement fin 2021 (- 0,6 point, après trois trimestres presque stables) et s'établit à 7,2 % de la population active, également son plus bas niveau en treize ans. Il est inférieur de - 0,7 point par rapport à fin 2019 et de - 0,6 point par rapport à fin 2020.

Dans tous les départements, le taux de chômage recule sur un an. La baisse est similaire à la région (entre - 0,8 et - 0,7 point) dans les Hautes-Alpes (6,8 %), le Var (7,5 %), les Alpes-de-Haute-Provence (8,4 %) et le Vaucluse (9,6 %). Le repli est le plus vif (- 1,1 point) dans les Alpes-Maritimes (8,0 %) et le moins rapide (- 0,5 point) dans les Bouches-du-Rhône (8,7 %). Dans ce dernier ainsi que dans le Var, le taux est le plus bas niveau jamais observé.

Pour la première fois, une demande d'emploi inférieure à celle d'avant-crise

Au 4^e trimestre 2021, la région compte en moyenne 470 800 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre recule fortement sur un trimestre (- 4,2 %, après - 2,5 %) et atteint son plus bas niveau depuis mi-2016. En rythme annuel, le repli compense largement la hausse de fin 2020 (- 5,8 %, soit 28 800 demandeurs d'emploi de moins, après + 3,6 %), si bien que fin 2021, la demande d'emploi passe pour la première fois sous son niveau d'avant-crise (- 2,4 % par rapport à fin 2019).

Taux de chômage
Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

La demande d'emploi des hommes et celle des femmes reculent au même rythme sur un trimestre, mais sur un an, la baisse est plus prononcée pour les premiers (- 6,5 %, contre - 5,0 %). C'est chez les jeunes de moins de 25 ans que la baisse trimestrielle est la plus vive (- 6,6 %, après - 6,4 %), en lien avec la forte augmentation des embauches en contrat d'apprentissage. C'est également le cas sur un an (- 12,3 %), alors que c'était la classe

*** Précaution :** en 2020, le taux de chômage a connu de fortes fluctuations. Au 2^e trimestre, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes avaient basculé temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage avait alors reculé « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3^e trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé avaient conduit à un fort rebond du taux de chômage. Au 4^e trimestre, le taux s'était de nouveau replié, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Au 1^{er} trimestre 2021, la stabilité du taux de chômage résulte à la fois de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, dû au maintien des restrictions sanitaires. Au 2^e trimestre, elle s'explique à l'inverse par une hausse du taux d'emploi et par le retour sur le marché du travail de personnes qui s'en étaient retirées. Au 3^e trimestre, elle résulte de fortes augmentations concomitantes de l'emploi et de la population active.



d'âge la plus affectée en 2020. La demande d'emploi des 50 ans ou plus diminue également sur un an (-2,0 %).

Fin 2021, la demande d'emploi recule dans tous les départements de la région, qui passent sous leur niveau d'avant-crise, en particulier le Var (-5,0 %). Sur un an, le repli va de -8,5 % pour les Alpes-Maritimes à -4,2 % dans les Bouches-du-Rhône.

Forte hausse des retours à l'emploi

Au cours du 4^e trimestre 2021, plus de 91400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une hausse de +16,4 % par rapport au 4^e trimestre 2020. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 395 400 retours à l'emploi (+12,1 % par rapport à l'année 2020). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -11,8 %.

L'ensemble des départements connaît une augmentation annuelle du volume des reprises d'emploi, les Hautes-Alpes ont la plus forte hausse annuelle (+27,7 %), suivent les Alpes-Maritimes (+21,2 %), le Vaucluse (+15,8 %), le Var (+15,2 %), les Alpes-de-Haute-Provence (+13,8 %) et les Bouches-du-Rhône (+13,6 %).

Parmi les familles professionnelles les plus représentatives de la région, celles du « Commerce, vente, grande distribution » et des « Services à la personne », qui regroupent le tiers des retours à

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le **calcul de l'espérance de vie d'une population** en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Taux de chômage

de 8,3 %,

- 0,8 point sur un an

- 5,8 % de demandeurs d'emploi

(catégories A, B, C) sur un an

395 400 reprises d'emploi

d'une durée d'un mois ou plus sur un an

l'emploi, contribuent principalement à cette hausse annuelle (respectivement +19,6 % et +16,7 %). L'« Hôtellerie, restauration, tourisme », qui représente plus d'un retour à l'emploi sur dix, enregistre la plus forte augmentation annuelle (+56,9 %).

En 2021, l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 4^e trimestre 2021, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur reste, en moyenne, inscrit environ dix mois (307 jours) sur les listes de Pôle emploi. L'amélioration de l'ICDC observée précédemment marque un arrêt et s'élève d'une semaine ce trimestre.

Sur l'année, l'ICDC baisse de près de douze semaines. Cette amélioration est principalement constatée pour les seniors, d'environ quatre mois et demi, mais aussi pour les femmes et les 25-49 ans,

de trois mois.

L'ICDC des métiers liés à l'« Hôtellerie, restauration, tourisme » (270 jours) diminue fortement de cinq mois et une semaine, celui du « Transport » (338 jours) de trois mois et demi ; ceux de la « Santé » (267 jours) et de la « Banque, assurance, immobilier » (360 jours) observent une légère amélioration annuelle de trois semaines à un peu plus d'un mois.

La hausse trimestrielle de l'ICDC est observable sur l'ensemble des départements de la région, à l'exception du Vaucluse (-5 jours). Sur un an, tous les indicateurs départementaux s'améliorent. L'ICDC des Hautes-Alpes diminue le plus (six mois et deux semaines), devant celui des Alpes-Maritimes (baisse de trois mois et demi). Ceux du Var, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse reculent de deux mois et deux semaines à deux mois et trois semaines.

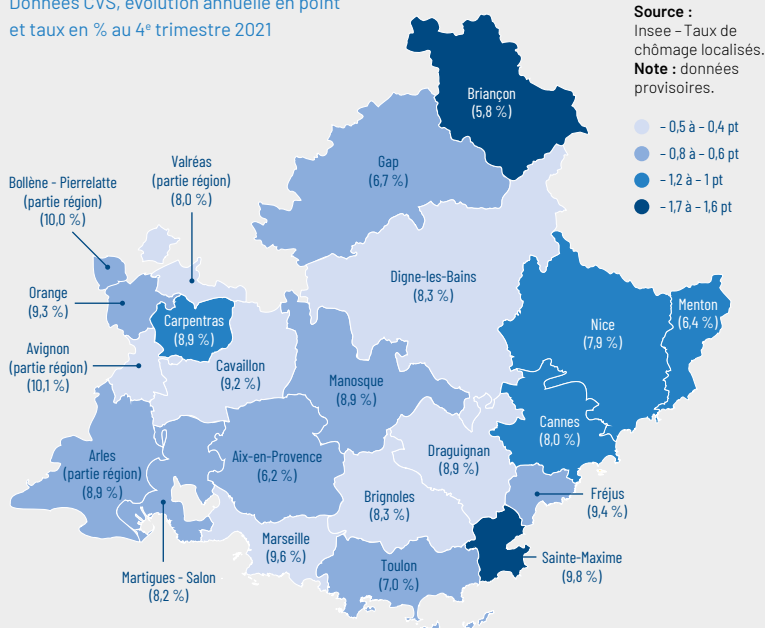
Zoom sur le marché du travail territorialisé

Un taux de chômage en baisse

Le taux de chômage se replie en fin d'année dans toutes les zones d'emploi de la région. Le recul sur un an est le plus prononcé (entre -1,7 et -1,6 point) à Briançon (5,8 %), qui affiche le taux le plus bas de la région et Sainte-Maxime (9,8 %), et dans une moindre mesure (entre -1,2 et -1,0 point), dans les zones de Cannes (8,0 %), Carpentras (8,9 %), Menton (6,4 %) et Nice (7,9 %). La baisse est beaucoup plus modérée (entre -0,5 et -0,4 point) à Digne-les-Bains (8,3 %), Draguignan (8,9 %), Avignon (partie région, 10,1 %), Valréas (partie région, 8,0 %), Brignoles (8,3 %), Cavaillon (9,2 %) et Marseille (9,6 %). Dans les autres territoires, l'évolution annuelle est similaire à celle de la région.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre le 4^e trimestre 2020 et le 4^e trimestre 2021

Données CVS, évolution annuelle en point et taux en % au 4^e trimestre 2021



Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,3% (-0,8 pt)
France métropolitaine : 7,2% (-0,6 pt)

Une activité française entre inflation et incertitudes

Alors que la reprise mondiale en sortie de crise sanitaire avait déjà amené des hausses de prix au 2^e semestre 2021, le conflit en Ukraine alimente ces tensions inflationnistes. À moyen terme, ce conflit pourrait aussi pousser à une réorganisation mondiale de certaines chaînes de valeur, dans l'énergie et l'alimentaire notamment, perturber la confiance des investisseurs et entraver le tourisme international. Dans ce contexte, l'exercice de prévision est particulièrement difficile.

En France, les niveaux de croissance et d'activité sont stables au 1^{er} trimestre 2022, fruits d'une demande intérieure calme et

d'une demande publique toujours portée par les outils de lutte contre l'épidémie. L'emploi et le chômage resteraient à leur niveau de fin 2021.

En avril 2022, l'inflation est en forte hausse, portée par les cours de l'énergie (+ 4,8 % sur un an). Les prix alimentaires pourraient augmenter en raison de l'envolée des cours des matières premières mais aussi à la suite des négociations commerciales entre producteurs et distributeurs (estimation à + 4,5 % en glissement annuel entre avril et juin).

À titre illustratif, et malgré la difficulté d'anticipation, si les cours particulièrement élevés de l'énergie observés début mars devaient se maintenir jusqu'à la fin de l'année, la perte d'activité associée serait de près de - 1 point de PIB pour l'économie française en 2022.

Une économie régionale favorable mais des entreprises qui restent en difficulté

2021, un retour à la normale pour l'économie régionale

Selon la Banque de France, l'économie régionale s'est montrée résiliente en 2021 et a permis de percevoir des avancées significatives dans l'évolution de son niveau d'activité. L'effet reprise et l'effet rattrapage impactent positivement la dynamique d'investissement et les capacités de production sur l'année.

Dans l'**industrie**, la croissance de la production (+ 13,9 %) est soutenue par des carnets de commandes conséquents, autant du côté de la demande intérieure que de l'export (+ 16 %). Les activités de la métallurgie, de la plasturgie et de la pétrochimie ont été les plus forts contributeurs à cette embellie.

Dans les **services marchands**, les transactions ont observé une progression notable : les chiffres d'affaires sont en hausse (+14,9 %). Toutefois, des distinctions se font jour, les activités touristiques et culturelles n'ayant pas retrouvé leur niveau d'avant-crise.

Dans la **construction**, l'évolution de la production totale est de + 9,2 %, mais ce redressement reste encore insuffisant pour enregistrer un rebond confirmé. En 2022, le plan de relance, les difficultés d'approvisionnement et de recrutement ainsi que la nouvelle réglementation environnementale constituent autant d'enjeux pour le secteur.



2021, une économie régionale en **résilience**

28,5 % des établissements régionaux ont bénéficié d'un report de cotisations

En ce 1^{er} semestre 2022, le conflit russo-ukrainien constitue un point de vigilance qui à ce jour se matérialise par des incertitudes grandissantes des chefs d'entreprise (difficultés d'approvisionnement) et une réduction des marges liées à l'évolution du coût des matières premières et des énergies. Une actualisation de ces tendances sera menée au mois de septembre.

La moitié des établissements ayant demandé un report restent débiteurs

Au 19 avril 2022, près de 209 100 établissements bénéficient d'un report de cotisations sociales depuis le début de la crise, soit 28,5 % des établissements de la région (405 596 initialement enregistrés, 52 % sont alors toujours en cours). Les demandes adressées à l'Urssaf concernent majoritairement les entreprises individuelles.

Les départements de la région sont dans des situations proches : les Alpes-Maritimes sont celui où la démarche est la plus fréquente (53 %), à l'opposé se situent les Alpes-de-Haute-Provence (49 %).

Construction, Transports et entreposage et Hébergement-restauration sont les secteurs qui ont le recours aux reports de cotisations.



Industrie

Production + 8 %
(dont exportation + 5,3 %)
Effectifs + 1,8 %



Services marchands

Transactions + 7,4 %
Effectifs + 3,6 %



Construction

Production totale + 2,3 %
Effectifs + 1,6 %

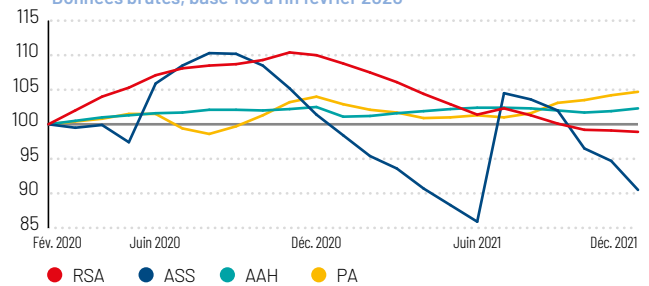
Source : Perspectives régionales 2022, au 24 février 2022 - Banque de France

Des indicateurs sociaux qui s'améliorent

En région, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active** (RSA) poursuit sa baisse annuelle amorcée en mai 2021 : - 10,1 % fin décembre 2021 (soit - 17 800 foyers bénéficiaires en moins en un an), après - 7,9 % fin septembre 2021. Ce recul, toujours plus prononcé qu'en France métropolitaine (- 7,0 %), est constaté dans tous les départements, plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes (- 18,4 %) et les Bouches-du-Rhône (- 9,4 %). Fin décembre 2021, le nombre de foyers allocataires du RSA s'établit ainsi à 158 300 dans la région et se situe désormais en dessous de son niveau d'avant-crise (- 1,1 % par rapport à février 2020).

Le nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité** (ASS), qui s'établit à 25 100 à la fin du 4^e trimestre 2021, continue également de diminuer en rythme annuel (- 10,8 %, soit - 3 000 bénéficiaires, après - 7,4 % à la fin du 3^e trimestre). Ce recul, qui concerne tous les départements de la région, est proche de celui observé sur le plan national (- 10,0 %).

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 à fin février 2020



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'AAH et l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA - **Traitements** : Drees
Note : données provisoires

À l'inverse, le nombre de foyers bénéficiaires de la **Prime d'activité** (PA) croît encore sur un an, mais à un rythme beaucoup plus modéré qu'à la fin du 3^e trimestre 2021 (+ 0,7 %, soit + 2 500, après + 3,5 %) pour atteindre 381 300. Cette progression ne concerne pas tous les départements : les Hautes-Alpes (- 1,9 %), le Var (- 0,5 %) et le Vaucluse sont ceux où les effectifs ne varient presque pas. Le nombre de bénéficiaires continue de s'éloigner de son niveau d'avant-crise (+ 4,7 % par rapport à février 2020). En France, la hausse est moins prononcée (+ 0,2 %).

Les embauches sont en hausse mais ne rattrapent pas leur niveau d'avant-crise

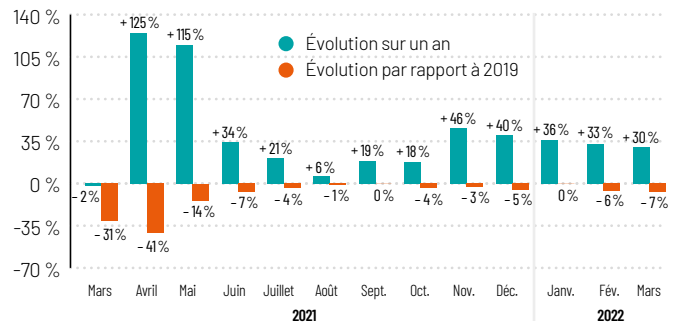
En mars 2022, plus de 158 000 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en région, soit une hausse de + 30 % sur un an. Ce volume reste toutefois inférieur à celui d'avant-crise (- 7 %).

Seuls les CDI progressent par rapport à fin 2019 (+ 13 %). Les CDD d'un mois ou moins enregistrent le plus fort repli (- 12 %).

Les DPAE du secteur des *Hôtels, cafés et restaurants* ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise (- 24 %), mais progressent de façon importante en annuel (+ 361 %, mars 2021 étant marqué par le troisième confinement). Seul le secteur de l'*Industrie* progresse par rapport à 2019 (+ 8 %).

Les établissements de moins de 50 salariés améliorent de plus de 42 % leurs embauches par rapport à mars 2021. Ceux de 10 à 49 salariés constatent un recul marqué de leurs embauches sur deux ans (- 10 %), suivis par les établissements de 250 salariés et plus (- 5 %, contre + 28 % sur un an).

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Urssaf, Acoiss - DPAE.

En mars 2022, les Hautes-Alpes dépassent leur niveau d'avant-crise (+ 6 %), se distinguant ainsi des autres départements de la région, qui sont toujours en deçà : le Vaucluse (- 14 %), les Alpes-de-Haute-Provence (- 11 %) ainsi que les Alpes-Maritimes (- 11 %) accusent les plus fortes régressions, suivis du Var (- 8 %) et des Bouches-du-Rhône (- 3 %).

En mars, forte augmentation des offres déposées à Pôle emploi

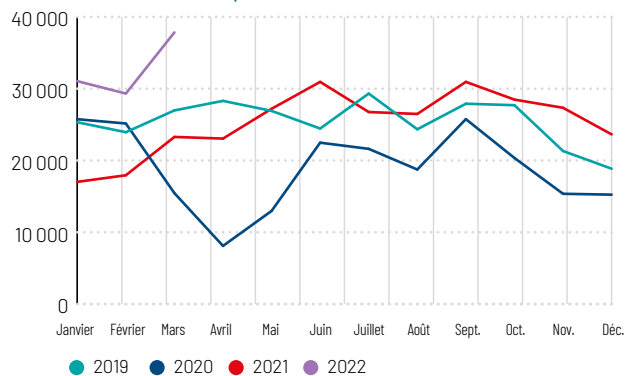
2022 voit la levée des dernières contraintes sanitaires. L'activité économique qui était déjà en phase de reprise sur l'année 2021 connaît un rebond dans les secteurs encore entravés. L'offre d'emploi augmente donc fortement sur l'année.

En mars 2022, 37 840 offres d'emploi ont été déposées, soit une augmentation de + 63 % sur un an. Hausse à relativiser, au regard du bas niveau encore constaté en mars 2021 (- 14 % par rapport à mars 2019). Sur deux ans, le nombre d'offres déposées est en progression de + 40 % (+ 10 860 offres).

Sur les quatre derniers mois cumulés (décembre 2021 à mars 2022), le nombre d'offres d'emploi augmente de + 66 % en région. Au niveau des départements l'évolution est supérieure à 100 % dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes, + 74 % pour les Alpes-de-Haute-Provence, + 69 % pour le Var, + 65 % en Vaucluse et + 46 % pour les Bouches-du-Rhône.

L'ensemble des secteurs d'activité (NA17), sauf un, connaît une évolution à la hausse sur les quatre derniers mois. Le secteur de l'*Hébergement-restauration*, après des mois de contraintes plus ou moins marquées, connaît une augmentation du nombre

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Pôle emploi - STMAT Offres, données brutes.

d'offres multipliée par trois. Ce net regain concerne aussi particulièrement le *Transport et entreposage* avec une hausse supérieure au double. *A contrario* la *Construction* connaît une augmentation du nombre d'offres de « seulement » + 15 %. Plus précisément, hors intérim, les sous-secteurs de la *Restauration traditionnelle* (presque quadruplée), des *Hôtels et hébergement similaire* (plus que triplée) et de l'*Aide à domicile* (+84 %) connaissent les augmentations les plus fortes du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi.



À télécharger



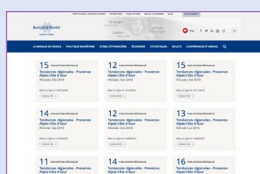
► Insee conjoncture
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Avril 2022



► La note de conjoncture de la Drees
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Avril 2022



► Statistiques et analyses
Pôle emploi, avril 2022



► La conjoncture en Provence -
Alpes - Côte d'Azur
Banque de France, avril 2022



► Stat'UR Provence -
Alpes - Côte d'Azur
Urssaf, avril 2022

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directrice de publication	Coordination Carif-Oref	Réalisation	Conception graphique - PAO
Sylvette Avallet	Coralie Givovich Fabien Miroso	Groupe technique d'OPC	www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 18 mai 2022

